

Coordination « Alternative pour nos déplacements »



association **MARDIEVAL**

Sites internet : <http://le-castor-enerve.fr>
<http://mardieval-biodiversite.over-blog.com/>

APSIDE

Association pour la Protection du Site
de Darvoy et de l'Environnement



Contacts : 8, allée des Acacias - 45450 Donnery
tel : 06.80.91.30.48
email : protegeonsnosvillages@yahoo.fr

Alliance des associations pour la protection du Val de Loire patrimoine mondial

Madame, Monsieur,

Le Conseil général revient à la charge avec le projet de déviation et de pont entre Mardié et Darvoy. En plein été, il a invité la population à une « concertation » sur ce sujet, avec deux réunions publiques qui viennent d'avoir lieu, seulement à Jargeau et à Sandillon, le lendemain de la rentrée ; et en ouvrant des registres pour vous dans toutes les mairies jusqu'au 29 septembre.

Depuis seize ans, ce projet est vivement contesté par les citoyens et sa réalisation mise en cause par les instances européennes. Malgré un coût exorbitant, il n'apporterait pas de solutions satisfaisantes aux problèmes réels posés par un trafic routier qui a d'ailleurs amorcé une baisse incontestable depuis au moins 2007. L'attraction exercée sur l'est de l'AggLO irait même jusqu'à faire doubler les trafics routiers traversant Sandillon et Mardié ! Mais le projet aurait bien d'autres effets néfastes : il dégraderait considérablement la biodiversité et les paysages ligériens, et les fondations du pont perturberaient gravement un système hydrogéologique fragile.

En attendant, il nous prive de solutions possibles tout de suite, peu coûteuses, comme expliqué dans le document ci-joint.

Exigeons des solutions alternatives... maintenant !

Une passerelle cyclistes-piétons, des aménagements des têtes de pont, des aides à l'insonorisation des habitations, de meilleurs transports collectifs etc. : le Conseil général y trouverait une utilisation meilleure et plus durablement efficace de son budget routier.

Déviation/pont et carrière de Mardié, même combat

Au nord de la Loire, le projet de carrière contre lequel nous luttons, parce qu'il apporterait des nuisances supplémentaires à plus d'un millier de riverains sur Mardié et Donnery, est intimement lié à celui de la déviation routière : les matériaux de la carrière devraient en effet être utilisés pour la réalisation du pont et de la déviation, qui, en retour, faciliterait la sortie en camion des granulats.

Exprimons- nous donc solidairement contre l'un et l'autre de ces néfastes projets !

Il est essentiel que chaque habitant manifeste son opposition à ce projet de pont

POURQUOI ?

Parce que seule une réponse massive et argumentée des habitants, formulée lors de cette concertation, permettra d'obtenir la prise en compte de leur position clairement défavorable à ce projet de pont.

QUAND ? Pendant la durée de la concertation (du 8 au 29 septembre 2011 inclus).

COMMENT ?

- Soit directement sur le registre prévu à cet effet dans les mairies de Jargeau, St.-Denis-de-l'Hôtel, Mardié, Darvoy, Sandillon et Marcilly-en-Villette,
- Soit sur papier libre, préparé chez vous, avec vos propres arguments ou en vous inspirant des arguments proposés au verso de ce document. Il vous suffira ensuite de le coller dans le registre en mairie ou de le déposer à l'une des adresses ci-dessous,
- Soit par INTERNET, en adressant un courriel à l'une des adresses suivantes : le-castor-enerve@orange.fr ou protegeonsnosvillages@yahoo.fr : les associations se chargeront de l'imprimer et de le coller dans le registre.

Attention : votre opposition à ce projet doit être fondée sur des arguments précis et déterminants. N'hésitez pas à les formuler avec vos propres mots, ou à les compléter avec vos propres idées. Vous pouvez commencer par vos désaccords : « *Je m'oppose fermement à ce projet de nouveau pont sur la Loire pour les raisons suivantes : 1/ ..., 2/ ... , etc.* ». Par la suite, évoquez les autres solutions : ... « *Et j'exige que les solutions alternatives suivantes soient mises en œuvre : 1/ ..., 2/ ... , etc.* ».

- A défaut, plus simplement, en remplissant (*nom, prénom, adresse et signature*) le verso de ce document et en l'envoyant par la poste ou en le déposant entier à l'adresse suivante :

Sylvie BOILLON – 360, rue des Moulins, « Le Clos de l'Aumône » – 45450 MARDIÉ

Je ne veux pas d'une déviation routière et d'un pont; je dénonce l'absence d'efficacité et d'utilité publique réelle de ce projet d'une autre époque, et certainement deux fois plus ruineux que ce qui est annoncé :

- Alors que les trafics routiers sont partis à la baisse, le projet n'apporterait que des avantages mineurs au regard de son coût énorme, et beaucoup d'inconvénients inacceptables.
- La baisse des trafics dans certains gros bourgs serait faible et peu sensible; mais en attirant vers l'est de nombreux véhicules de l'Agglo on irait jusqu'à doubler le trafic de la D951 dans Sandillon et de la D960 dans Mardié, ce qui est totalement inacceptable.
- Mardié et Donnery seraient en plus pénalisés par une carrière liée intimement au(x) projet(s) routier(s) du Conseil général; plusieurs centaines de foyers de quartiers tranquilles y subiraient brusquement de graves nuisances, ce qui est tout à fait inacceptable.

Je refuse les destructions prévisibles des paysages et des milieux naturels ainsi que la perte des terres agricoles qu'entraîneraient la déviation et le pont : je veux préserver la biodiversité et la ruralité de nos villages pour les générations futures !

- Il est nécessaire de respecter la Coupure verte de l'agglomération, le Patrimoine mondial UNESCO et les milieux ligérien qui, avec leur exceptionnelle faune sauvage, sont protégés par l'Europe au titre du classement NATURA 2000. Ces espaces naturels de la Coupure verte, à l'endroit où ils rencontrent la Loire, ont vocation à s'insérer dans la « Trame verte et bleue » dont la mise en œuvre a été décidée par le Grenelle de l'environnement.
- Sacrifiant des terres fertiles pour son emprise, et fractionnant des exploitations agricoles, la nouvelle route générerait inmanquablement des implantations d'activités (commerciales, logistiques, carrières...) qui impacteraient le secteur, entraînant une dérive de l'urbanisation vers la « banlieue », la perte irrémédiable du caractère de nos villages et de nos bourgs, et le naufrage du commerce de bourg qui a fait la prospérité de Jargeau.
- Les fondations profondes du pont porteraient atteinte à un système de rivières souterraines complexe et fragile, menaçant la régularité de l'alimentation en eau des sources du Loiret.

Je réclame des mesures alternatives qui apporteraient sans délai et à un coût raisonnable des améliorations à certaines nuisances du trafic, et donc du mieux-être aux riverains des routes départementales dans nos bourgs:

- La passerelle cyclistes-piétons accrochée au pont existant, unanimement réclamée, et qui resterait indispensable pour la sécurisation des utilisateurs même avec une déviation. - Un rond-point circulaire au sud : en sortie du pont, il soulagerait le « cisaillement » responsable de ralentissements, et un carrefour bien aménagé au nord écoulant rationnellement le trafic de transit de la D921 à sa rencontre avec la D960.
- Des aides à l'insonorisation phonique des habitations pour réduire les impacts du bruit sur les plus exposées, des chaussées anti-bruit etc.
- Le développement des modes de transports collectifs : réouverture de la ligne SNCF Orléans / Châteauneuf-sur-Loire avec des « navettes bus » entre la gare de Saint-Denis-de-l'Hôtel et les bourgs de Jargeau, Fay-aux-Loges et Donnery, densification du réseau Ulys en particulier entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et La Source aux heures de pointe, extension du réseau cyclable, etc.

Enfin, en quinze ans, rien de ce qui a déjà été annoncé sur ce projet à de multiples reprises par le Conseil général ne s'est jamais vérifié; je ne comprends pas que les informations sur lesquelles repose cette « concertation » puissent présenter autant de contre-vérités et des lacunes qui, manifestement, visent à nous tromper sur ce mauvais projet.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose formellement à la réalisation de ce pont sur la Loire et j'exige que des solutions alternatives soient étudiées et mises en place.

Prénom et nom :

Adresse postale complète :

.....

.....

Date :

Signature :